PROGRAMME MONDIAL POUR LA VIE SAUVAGE

UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SAUVAGES, LA PRÉVENTION DU CRIME LIÉ AUX ESPÈCES SAUVAGES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉDUIRE LE BRACONNAGE, RÉDUIRE LE TRAFIC, RÉDUIRE LA DEMANDE

“ Le braconnage et le trafic illégal d’espèces sauvages atteignent des niveaux sans précédent, privant les communautés locales de moyens de subsistance et portant atteinte au patrimoine mondial. Le Programme mondial pour la vie sauvage est une initiative majeure visant à réduire l’offre et la demande de produits illégaux dérivés d’espèces protégées. Il est important de noter que le projet ne vise pas seulement à arrêter le massacre des animaux dans les forêts et les savanes africaines, mais aussi à réduire la demande en Asie. ”

Naoko Ishii, directrice générale et présidente du FEM

APERÇU DU PROGRAMME

Lancé en juin 2015 et placé sous la houlette du Groupe de la Banque mondiale, le Programme mondial pour la vie sauvage (Global Wildlife Program ou GWP selon son acronyme anglais) — Un partenariat mondial pour la préservation de la faune et de la flore sauvages, la prévention du crime lié aux espèces sauvages et le développement durable — bénéficie d'un don de 131 millions de dollars du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le GWP a pour mission de lutter contre le commerce illégal d'espèces sauvages (Illegal Wildlife Trade – IWT) dans 19 pays d'Asie et d'Afrique en servant de plateforme de coordination et de partage des connaissances et en soutenant des actions sur le terrain.

La lutte contre le trafic illégal d'espèces sauvages est un objectif hautement prioritaire du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) — au cours de son sixième cycle de financement, il s'est engagé à prévenir l'extinction d'espèces menacées dans le cadre de sa Stratégie pour la biodiversité. Le Programme mondial pour la vie sauvage (GWP) poursuit cet objectif ainsi que d'autres dans plusieurs domaines d'intervention du FEM, notamment la dégradation des terres, le changement climatique et la gestion durable des forêts.

Le rayonnement du Programme mondial pour la vie sauvage (GWP) permet d'élargir l'impact du programme au-delà des projets nationaux opérant de manière indépendante, d'accélérer le partage des bonnes pratiques et des leçons tirées, et de coordonner le travail de terrain avec les partenaires, les collaborateurs et les bailleurs de fonds.

Les dangers qui menacent les espèces sauvages peuvent être réduits de manière significative grâce à des efforts concertés en vue de déployer des outils et des ressources sur toute la chaîne d'approvisionnement du commerce illégal d'espèces sauvages (IWT). Le GWP œuvre à cette fin en réduisant le braconnage au niveau des sites grâce à l'engagement des communautés locales, en préservant et en protégeant les habitats naturels des espèces sauvages, en contrôlant le crime et le trafic liés aux espèces protégées grâce à une action plus efficace des autorités policières ; et en réduisant la demande de produits dérivés d'espèces sauvages par le biais de la sensibilisation et du changement des comportements. Chacun des 20 projets nationaux du GWP s'attaque à une ou plusieurs de ces composantes sur toute cette chaîne d'approvisionnement

UNE MENACE MONDIALE AUX MULTIPLES FACETTES

La criminalité liée aux espèces sauvages a atteint des niveaux très préoccupants et menace la survie de nombreuses espèces en voie d'extinction dans certaines régions.

Le montant du commerce illégal d'espèces sauvages (IWT) représente aujourd'hui 7,8 à 10 milliards de dollars par an[1], de sorte que cette activité se classe désormais au quatrième rang des trafics les plus lucratifs au monde après le trafic de stupéfiants, le trafic humain et le trafic d'armes. Ce commerce mobilise également des réseaux criminels internationaux très sophistiqués et bien organisés.

La hausse du braconnage fait suite à une demande croissante de produits illégaux dérivés d'espèces sauvages, en particulier dans les économies en croissance rapide d'Asie et d'Asie du Sud-Est. Si la demande favorise dans une large mesure cette criminalité, le braconnage découle aussi de l'extrême pauvreté, des conflits autour des ressources naturelles telles que la terre et l'eau, de la faiblesse des autorités policières, de la corruption et de l'instabilité politique.

1 *à l'exception du bois et des pêches*

Pour sortir de cette crise, le GWP fournit une réponse unique à travers ce programme bien intégré et aux objectifs multiples.

IMPACT DU COMMERCE ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES SUR LE DÉVELOPPEMENT

Dans de nombreux pays en développement, la faune et la flore sauvages sont essentielles au tourisme, à la création d'emploi et au développement durable. Elles apportent aussi des bienfaits écologiques et culturels importants dans plusieurs régions du monde.

Le crime lié aux espèces sauvages prive les communautés locales de leur capital naturel et de leurs moyens de subsistance, creuse la pauvreté et les inégalités et menace la sécurité nationale en nourrissant l'instabilité et les conflits.

Le commerce illégal d'espèces sauvages a des impacts négatifs sur les recettes publiques, sur les économies et les communautés locales et il représente des pertes de plus de 70 milliards de dollars par an dues aux crimes affectant les ressources naturelles.

58%
Chute du nombre d'espèces sauvages depuis 1970

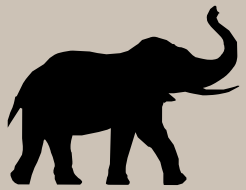

Le braconnage est aujourd'hui en train de décimer les éléphants africains. Trente mille pachydermes seraient massacrés chaque année pour leurs défenses, qui servent à fabriquer des bijoux et objets en ivoire sculpté, très demandés dans certains pays.

Un recensement d'ampleur inédite, le Great Elephant Census, a révélé que le nombre d'éléphants africains a chuté d'au moins 30 % entre 2007 et 2014. Le rapport de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sur l'état des pachydermes vivant en Afrique dénonce une accélération de leur disparition en vingt-cinq ans, due principalement à la forte augmentation du braconnage au cours de la dernière décennie. La perte d'habitats sauvages constitue également une préoccupation sérieuse à long terme.

Également en voie d'extinction, le léopard figure depuis 2016 sur la liste rouge des espèces « vulnérables » dressée par l'UICN. Ce félin a dorénavant disparu dans 23 de ses 85 territoires d'origine en Afrique et en Asie. Il n'existerait plus aujourd'hui que 4000 à 6500 léopards des neiges dans les vastes montagnes de l'Asie, menacés par le braconnage, la perte de leurs proies naturelles, la dégradation de leur fragile habitat surélevé, et le manque de sensibilisation des communautés locales et des gouvernements. Les léopards sont activement recherchés pour leur peau et autres parties de leur corps.

1 000
garde-forestiers tués au cours de leur mission

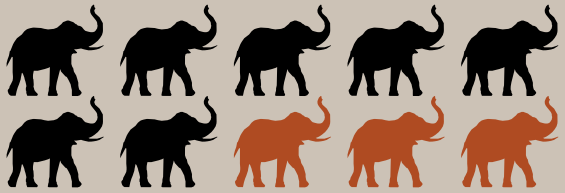

30%
chute des populations d'éléphants entre 2007 et 2014

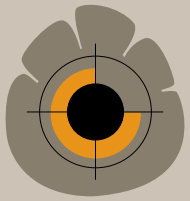

Un éléphant est tué toutes les
15 min

164 000
saisies d'espèces sauvages ont été dénombrées dans 120 pays

COMMERCE ILLÉGAL D'ESPÈCES SAUVAGES : LES FAITS

Sources: David Sheldrick Wildlife Trust, IUCN, Panthera, Thin Green Line Foundation, TRAFFIC, UNODC, WWF

Le nombre de rhinocéros noirs, une espèce particulièrement menacée, a chuté de 100 000 en 1960 à seulement 5 000 individus en 2016. Le braconnage des rhinocéros a atteint aujourd'hui un point critique, menaçant d'extinction totale cette espèce emblématique. La demande actuelle est alimentée par une fausse croyance selon laquelle la corne de rhinocéros soignerait de nombreuses affections et, comme pour l'ivoire, par le commerce d'objets décoratifs sculptés et autres.

Peuplant de vastes zones d'Afrique et d'Asie, les huit espèces de pangolins pourraient être également en danger d'extinction, ces mammifères faisant l'objet d'un trafic particulièrement intense dans le monde. Cet animal comparable à un fourmilier est très recherché pour ses écailles, utilisées dans la médecine traditionnelle, et sa chair très appréciée au Vietnam et en Chine. Le sang de pangolin est également prisé pour ses vertus thérapeutiques fortifiantes.

4%

des tigres restent à l'état sauvage par rapport au début du siècle

Un pangolin est tué pour sa chair et ses écailles toutes les

5 min

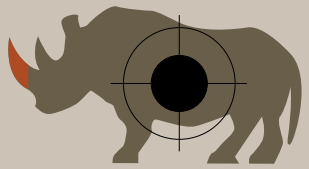

Un rhinocéros africain est tué toutes les

8 heures

Les saisies d'ivoire dépassent aujourd'hui celles de la cocaïne

selon le RAPPORT SUR LE CRIME LIE AUX ESPÈCES SAUVAGES, preuve de l'ampleur du braconnage pour répondre à la demande croissante.

“ Le braconnage et le commerce illicite d’animaux sauvages et de produits forestiers sont intolérables. Ce commerce mondial de plusieurs milliards de dollars pose des problèmes de sécurité, d’environnement et de développement. Il mène vers l’extinction des espèces vulnérables et menacées. Ce commerce illicite alimente aussi la corruption et les conflits, détruisant des vies et creusant la pauvreté et les inégalités. Si aucune mesure décisive n’est prise, le braconnage et le commerce illicite d’espèces protégées pourraient avoir des impacts économiques nationaux importants. ”

Helen Clark,
administratrice du PNUD

APPROCHE DU PROGRAMME MONDIAL POUR LA VIE SAUVAGE

RÉDUIRE LE BRACONNAGE, LE TRAFIC, ET LA DEMANDE

Le GWP intervient aux niveaux mondial, national et régional. Le projet de coordination mondiale du Groupe de la Banque mondiale met en place une plateforme d'apprentissage et de coordination afin de promouvoir des interventions renforcées sur le commerce illégal d'espèces sauvages et d'augmenter les capacités techniques. Les projets nationaux et régionaux se concentrent sur la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales visant à améliorer la gestion des espèces sauvages et des aires protégées, à renforcer les moyens de subsistance des communautés, l'action des autorités policière et à réduire la demande grâce au changement de comportements.

Les investissements prioritaires du programme se concentrent sur des interventions à court terme pour s'assurer que les initiatives des autorités policières sur le terrain complètent les activités de planification de l'aménagement des terres. Cela permet d'augmenter les incitations pour les communautés et reflète la valeur réelle de la faune et la flore sauvages. Les interventions immédiates se concentrent également sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des autorités judiciaires et policières.

Quant aux interventions à long terme, elles portent essentiellement sur la promotion de la durabilité et d'une gouvernance efficace au sein des communautés, la gestion intégrée des paysages, l'amélioration des moyens de subsistance grâce au tourisme et aux micro-entreprises et le renforcement de la législation nationale.

COLLABORER POUR UN RAYONNEMENT PLUS VASTE

Les organes d'exécution qui canalisent les fonds pour les gouvernements et autres partenaires pour les projets nationaux sont le Groupe de la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et la Banque asiatique de développement (BASD).

RÉDUCTION DU BRACONNAGE

PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS	• Atténuation des conflits humains-espèces sauvages • Gestion des ressources naturelles fondée sur la communauté • Moyens de subsistance alternatifs/durables • Zones de conservation communautaire • Police de proximité
AIRES PROTÉGÉES (AP)	• Gestion des AP ▸ Stratégie, plans de gestion des AP ▸ Équipes de patrouille anti-braconnage, écogardes ▸ Renforcement des capacités et formation ▸ Équipement et infrastructure • Expansion des aires protégées • Initiatives transfrontalières
GESTION INTÉGRÉE DES PAYSAGES	• Corridors et routes migratoires • Gestion et restauration des paysages • Paysages adaptées au changement climatique • Partenariats intersectoriels

RÉDUCTION DU TRAFIC

MAINTIEN DE L'ORDRE	• Renforcement des autorités policières • Renseignement • Procédures et techniques d'investigation • Contrôle des frontières et douanes • Coopération des autorités policières • Redevabilité et intégrité
LÉGISLATION	• Législations internationales et nationales • Infractions liées aux espèces sauvages et aux forêts • Initiatives régionales
SYSTÈME JUDICIAIRE ET POURSUITES	• Coopération internationale • Condamnations et sanctions • Renforcement des capacités

ANALYSE DES DONNÉES & RECHERCHE

- Surveillance des espèces et base de données
- Données sur les crimes liés aux espèces sauvages (saisies, poursuites, etc.)
- Outils géospatiaux
- E-permis CITES
- Suivi & évaluation

PARTAGE DES CONNAISSANCES

- Communauté de pratique sur le commerce illégal d'espèces sauvages
- Évaluations nationales et lacunes de connaissances
- Leçons apprises et bonnes pratiques
- Recherches socio-économico-écologiques

RÉDUCTION DE LA DEMANDE

SENSIBILISATION ET CHANGEMENT DES COMPORTEMENTS

- Campagnes ciblées
- Initiatives régionales
- Forums et conférences

COLLABORATION ET COORDINATION

- Plateforme de coordination entre les projets nationaux et les bailleurs de fonds
- Actions de mobilisation par les organisations partenaires clés

COLLABORER POUR UN RAYONNEMENT PLUS VASTE

Les organes d'exécution qui canalisent les fonds pour les gouvernements et autres partenaires pour les projets nationaux sont le Groupe de la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et la Banque asiatique de développement (BASD).

GWP collabore également avec le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) et d'autres bailleurs de fonds et partenaires de la conservation pour mettre en œuvre une approche intégrée de la préservation de la biodiversité, la prévention de la criminalité liée aux espèces sauvages et le développement durable, notamment :

- le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
- le Fonds mondial pour la conservation de la nature (World Wildlife Fund - WWF)
- le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)
- la Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS)
- TRAFFIC
- UICN
- WildAid

« Nous observons partout dans le monde une prise de conscience croissante du fait que nos animaux ont pour nous plus de valeur vivants que morts ; la protection de notre héritage naturel devient un problème mondial majeur. »

Margaret Kenyatta,
Première Dame du Kenya

PROGRAMMES NATIONAUX

Collectivement, les pays du GWP forment un incroyable dépositaire de la biodiversité et un potentiel de développement durable. La plateforme intégrée du programme aidera les gouvernements nationaux et les partenaires au développement à réduire les impacts du braconnage et du trafic d'espèces sauvages, et promouvra des activités de subsistance pour les communautés locales.

ACTIVITÉS LOCALES

Les activités du programme dans les pays sources comprennent le renforcement des initiatives antibraconnage telles que des opérations de suivi menées par des services de renseignement, l'augmentation de la superficie des aires de conservation et l'amélioration de leur gestion, et la fourniture d'opportunités de développement grâce au tourisme axé sur la nature, à l'agriculture durable, aux projets de foresterie et liés aux ressources naturelles qui procurent des avantages aux communautés locales.

Dans les pays de transit qui combattent en première ligne le crime lié aux espèces sauvages, le programme soutient des opérations anticontrebande et des contrôles des douanes.

Dans les pays où la demande est la plus forte, le GWP lance des campagnes ciblées de sensibilisation et de changement des comportements pour aider à renforcer les mesures juridiques de dissuasion contre l'achat d'espèces sauvages et de produits dérivés.

RÉPARTITION DES PROJETS DU GWP PAR ESPÈCE ANIMAL

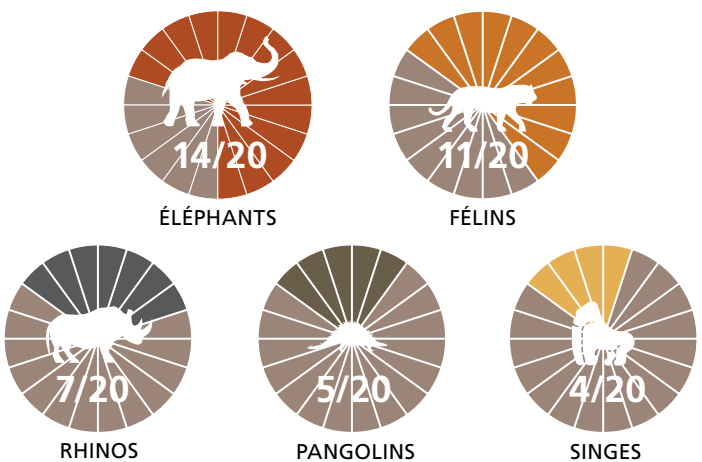

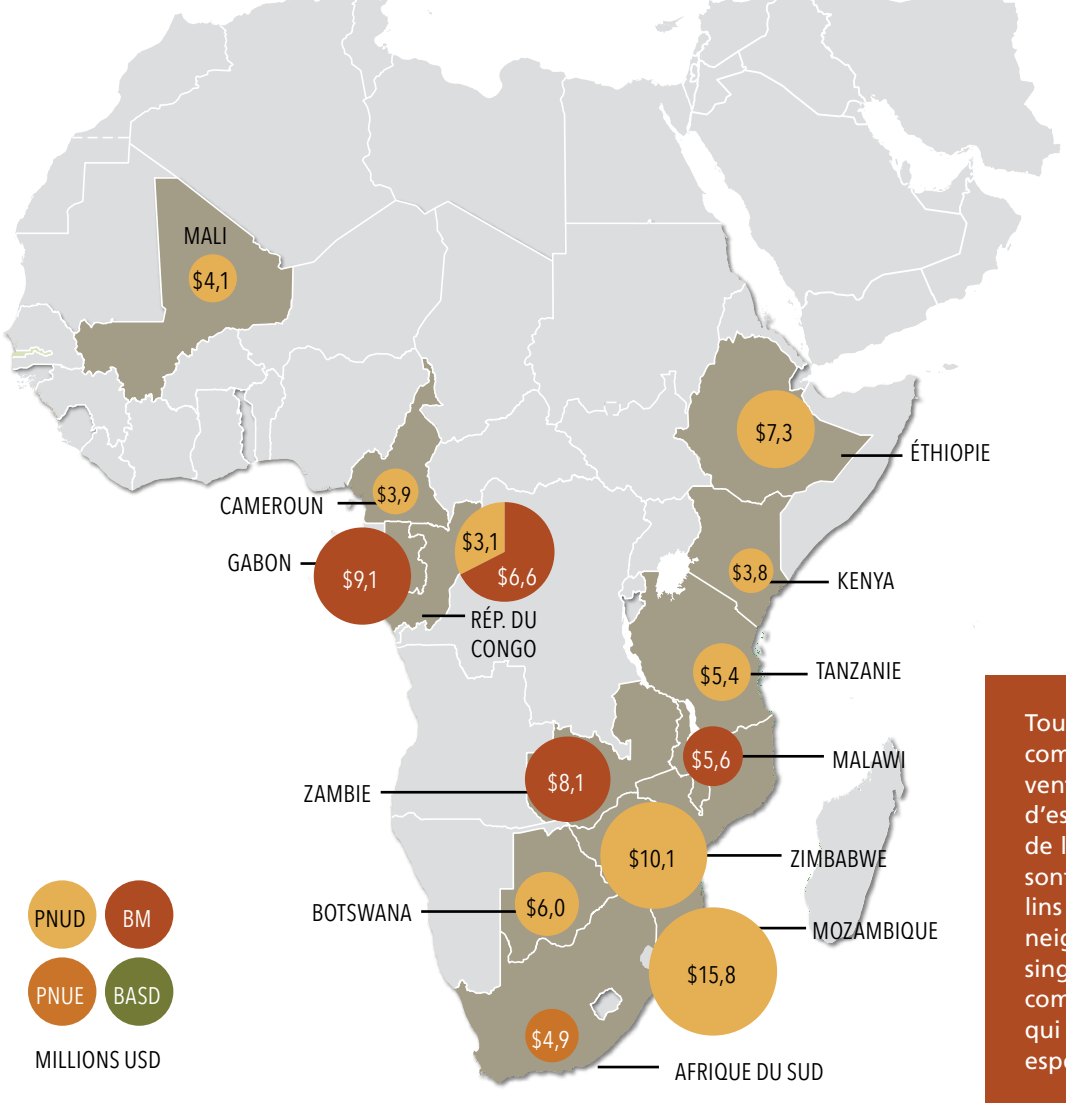

Tous les projets nationaux du GWP comprennent une ou plusieurs interventions liées au braconnage, au trafic d'espèces protégées et/ou la réduction de la demande. Les espèces prioritaires sont les éléphants, les rhinocéros, les félins (lions, tigres, léopards, léopards des neiges, guépards), les pangolins et les singes, mais la quasi-totalité des projets comprend également des interventions qui peuvent être bénéfiques à d'autres espèces non spécifiées sur la liste.

MONDIAL • $7,0 millions USD

Coordonner les actions et tirer des enseignements sur toute la chaîne d'approvisionnement pour combattre la criminalité liée aux espèces sauvages (Banque mondiale) et réduire le trafic maritime de produits illégaux dérivés d'espèces sauvages (PNUD).

AFRIQUE DU SUD • $4,9 millions USD

Couverture nationale avec une conservation communautaire spécifique dans le Parc Kruger

Combattre le commerce illégal d'espèces sauvages dans l'épicentre de la crise du braconnage en influençant le système d'approvisionnement à l'échelle locale (aires protégées), nationale et régionale et améliorer la surveillance et la collaboration au niveau international grâce à un système centralisé de surveillance et évaluation efficace du commerce d'espèces sauvages ; développement de systèmes de e-permis CITES prêts à l'emploi ; et autonomisation des communautés à travers l'éducation et la sensibilisation.

BOTSWANA • $6,0 millions USD

Réserve de chasse du Kalahari central et Parc transfrontalier du Kalahari

Promouvoir une approche intégrée des paysages pour la gestion des zones arides et la prévention du commerce illicite d'espèces sauvages à travers la planification et la gestion des parcours naturels ; renforcer la capacité à combattre la criminalité liée aux espèces sauvages/le trafic et mettre en œuvre des politiques et des réglementations sur la vie sauvage ; et créer des cadres de gouvernance efficaces des ressources pour faciliter la surveillance des terres de parcours et la prise de décisions documentée sur l'aménagement des terres.

CAMEROUN • $3,9 millions USD

Parc national Boumba Bek et Parc national Nki, Sanctuaire pour gorilles de Mengamé, Réserves de faune du Dja et de Ngoyla

Renforcer la conservation des espèces mondialement menacées en améliorant la protection de la biodiversité, la résilience et la gestion pour répondre aux graves dangers environnementaux et à la baisse de 62 % de la population d'éléphants vivant dans les forêts au cours de la dernière décennie.

RÉPUBLIQUE DU CONGO (BANQUE MONDIALE) • $6,5 millions USD

Parc national de Nouabalé-Ndoki et Parc national de Ntokou-Pikounda

Renforcement des capacités et institutionnel, participation des communautés locales et des peuples indigènes à la gestion des ressources forestières pour la préservation des habitats et de la biodiversité, qui sont menacés par des activités non réglementées.

RÉPUBLIQUE DU CONGO (PNUD) • $3,1 millions USD

Parc national d'Odzala-Kokoua, Sanctuaire pour gorilles de Lossi, future Réserve de Messok Dja, concessions forestières de Ngombé, Tala-Tala, Jua-Ikié, Kéllé-Mbomo, et Massif forestier de Djoua-Ivindo

Renforcer la préservation des espèces mondialement menacées en améliorant la protection de la biodiversité et la gestion effective des aires protégées d'importance mondiale, renforcer les capacités pour des aires protégées et une gouvernance plus efficaces, et réduire le braconnage et le trafic illégal d'espèces menacées.

ÉTHIOPIE • $7,3 millions USD

Parc national de l'Omo, Parc national de Mago, Parc national de Chebera Chuchura, Sanctuaire pour éléphants de Babillé et Parc national de Kafta Sheraro

Œuvrer au renforcement des capacités pour la préservation de la biodiversité grâce à une gestion plus efficace des aires protégées et des mesures contre le braconnage et le trafic illégal d'espèces protégées.

GABON • $9,1 millions USD

Parcs nationaux de Moukalaba-Doudou, Loango, Mayumba et Waka

Œuvrer à la réduction du braconnage des éléphants et au commerce illicite d'ivoire et améliorer les moyens de subsistance des communautés en appuyant la mise en œuvre du Plan d'action national pour l'ivoire à travers le soutien à la gestion intégrée des paysages et l'atténuation des conflits humains-éléphants, et à travers la cogestion des parcs transfrontaliers.

KENYA • $3,8 millions USD

Écosystèmes du Maasai Mara et de Tsavo

Renforcer les capacités pour une gouvernance effective de la biodiversité et du commerce illicite d'espèces sauvages, réduire le braconnage et le commerce illégal d'espèces menacées, et créer au moins deux nouvelles conservations communautaires dans les écosystèmes de Tsavo et du Maasai Mara pour promouvoir des moyens de subsistance et une gestion durable des terres.

MALAWI • $5,6 millions USD

Parc national de Kasungu, Réserve forestière de Mangochi, Parc national et réserve forestière de Liwonde ; Parc national de Lengwe ; Réserve naturelle de Mwabvi ; Réserve forestière de Matandwe ; El¬ephant Marsh ; Réserve naturelle de Majete

Renforcer la gestion intégrée des paysages dans des zones clés de la biodiversité pour la résilience au climat, la préservation de la vie sauvage et l'amélioration des moyens de subsistance.

MALI • $4,1 millions USD

Aires protégées du Lac Banzéna et Réserve de Gourma

Protéger les éléphants maliens de Gourma menacés par le trafic mondial d'ivoire et le conflit humains-éléphants dans des sites névralgiques et renforcer les moyens de subsistance des communautés locales vivant le long de la route de migration pour réduire le conflit humains-éléphants.

MOZAMBIQUE • $15,8 millions USD

Parc national de Gorongosa (Complexe Gorongosa-Mar¬romeu) & Réserve de Niassa

Promouvoir la valeur de la faune et de la flore sauvages et combattre le trafic illicite d'espèces sauvages, renforcer la capacité des autorités policières dans des aires protégées clés, établir des zones de conservation pour étendre le complexe de l'aire protégée de Gorongosa, restaurer des habitats dégradés et générer des moyens de subsistance.

TANZANIE • $5,4 millions USD

Katavi, Selous, et écosystème de Ruaha

Renforcer les capacités pour une gestion efficace de la biodiversité et combattre le commerce illégal d'espèces sauvages, réduire le braconnage et le commerce illégal d'espèces menacées dans des paysages ciblés, et renforcer la gestion des ressources naturelles pour un développement socio-économique durable.

ZAMBIE • $8,1 millions USD

Parc national de Lukusuzi

Améliorer la gestion effective des aires de conservation et améliorer les conditions de vie globales des communautés locales pour canaliser le développement économique à travers l'atténuation des émissions de GES, l'amélioration des moyens de subsistance en milieu rural, la conservation de la vie sauvage et le renforcement des institutions.

ZIMBABWE • $10,1 millions USD

Aires protégées de Mbire, Hurungwe et Dande, Mana Pools, et Chewore et Sapi

Promouvoir une approche intégrée du paysage pour la gestion des ressources fauniques, du carbone, et des services écosystémiques dans le contexte du changement climatique dans les aires protégées et les terres communautaires.

AFGHANISTAN • $2,7 millions USD

Corridor du Wakhan

Réduire la prise illégale et le commerce illicite de léopards des neiges et le conflit humains-espèces sauvages à travers une participation accrue des communautés en utilisant une approche du paysage pour répondre aux menaces existantes et émergentes, et prendre en compte les facteurs de déboisement et de dégradation des forêts, et les impacts du changement climatique.

INDE • $11,5 millions USD

Région autonome Jammu-et-Cachemire du Ladakh, Himachal Pradesh, Uttarakhand, Sikkim & Arunachal Pradesh

Œuvrer à la durabilité des services écosystémiques critiques et à la préservation des léopards des neiges en sécurisant les moyens de subsistance des communautés, renforcer les autorités policières, la surveillance et la coopération pour réduire la criminalité liée aux espèces sauvages et les dangers associés, et améliorer les connaissances, le plaidoyer et les systèmes d'information pour promouvoir des approches de conservation des paysages.

INDONÉSIE • $7,0 millions USD

Vastes régions autour de l'écosystème de Leuser (Sumatra nord) & Bogani-Nani Wartabone (Sulawesi nord)

Mettre en place un cadre national effectif pour la gestion du commerce des espèces sauvages, renforcer les capacités institutionnelles pour une mise en œuvre et un maintien de l'ordre aux niveaux national et international, et mettre à l'échelle une stratégie améliorée de maintien de l'ordre dans les ports commerciaux et les écosystèmes les plus importants.

PHILIPPINES • $1,8 millions USD

General Santos, Davao, Butuan, Cebu, & Grand Manille

Combattre le crime organisé lié à l'environnement à travers une réforme juridique et réglementaire ; renforcer les capacités à mettre en œuvre un plan d'action pour l'application des lois sur la faune ; faciliter des opérations tactiques dans des aires « névralgiques » ciblées ; et réduire la demande de produits illégaux dérivés d'espèces sauvages.

THAÏLANDE • $4,0 millions USD

Réduire la demande de commerce illégal d'espèces sauvages à travers une campagne de sensibilisation ciblée, et renforcer les capacités et la collaboration entre les autorités policières.

VIETNAM • $3,0 millions USD

Échelle nationale

Renforcer les politiques, l'environnement juridique et la gestion des données pour protéger des espères menacées ; renforcer l'infrastructure nationale de lutte contre la fraude afin de réduire et dissuader le commerce illicite d'espèces menacées ; et renforcer des partenariats et mettre à l'échelle et institutionnaliser des campagnes en faveur du changement de comportement et réduire la demande de consommation d'espèces sauvages.

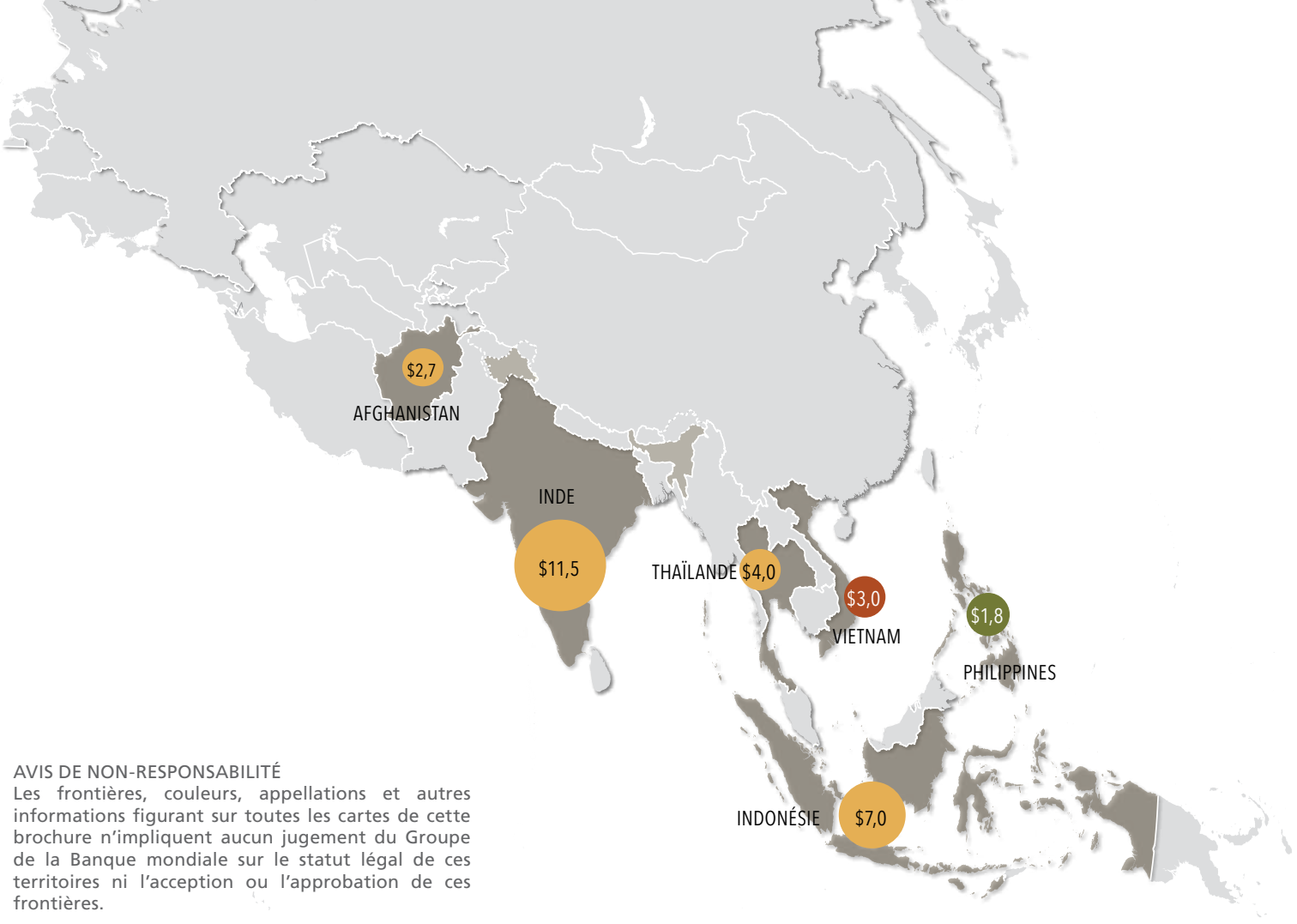

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ
Les frontières, couleurs, appellations et autres informations figurant sur toutes les cartes de cette brochure n'impliquent aucun jugement du Groupe de la Banque mondiale sur le statut légal de ces territoires ni l'acception ou l'approbation de ces frontières.

COMMUNICATIONS ET PARTAGE DES CONNAISSANCES

Le GWP réunit des experts de premier plan et des responsables de projets performants pour partager des informations essentielles et des pistes de recherche afin d'assister nos partenaires dans la lutte contre le commerce illégal d'espèces sauvages.

En 2016, les activités de partage des connaissances consistaient entre autres d'ateliers et outils visant à lutter contre le crime lié aux espèces sauvages, à encourager la participation des communautés locales dans la conservation de la vie sauvage et à réduire le trafic et la demande. Ces ateliers ont été suivis par des pays partenaires du GWP, des experts techniques et des organes d'exécution du FEM.

Des séances d'information virtuelles sur le partage de connaissances ont porté sur la gestion du maintien de l'ordre sur le terrain, impliquant les communautés dans le combat contre le braconnage ; sur la Boîte à outils analytique sur la criminalité liée aux forêts/espèces sauvages ; le renforcement des capacités en vue de combattre le commerce illégal d'espèces sauvages en Afrique du Sud ; le Programme mondial pour les lanceurs d'alerte en faveur des espèces sauvages ; les outils de suivi du GWP ; la sécurisation des aires protégées, et le changement de comportement des consommateurs en vue de réduire la demande.

À l'avenir, le GWP continuera de mettre à profit les connaissances techniques et les partenariats avec le secteur privé dans les domaines des transports, du commerce et des finances. De nouvelles approches, méthodologies et technologies intégrées peuvent améliorer les interventions ciblées sur les sites et la prise de décision axée sur les données pour lutter efficacement contre le crime lié aux espèces sauvages.

Pour combler les lacunes sur le montant réel des financements des bailleurs internationaux allant au combat contre le commerce illégal d'espèces sauvages, le GWP a publié un document indiquant que plus de 1,3 milliard de dollars ont été engagés entre 2010 et 2016. L'analyse a montré que les activités visant à promouvoir une application efficace des lois et à réduire la demande a reçu beaucoup moins de financement par rapport à la gestion des aires protégées.

Le GWP peut également constituer un moyen pour des bailleurs publics et privés de continuer à partager des données et d'autres informations sur leurs priorités et leurs investissements, et d'aider à renforcer la coordination.

RENFORCEMENT DES PARTENARIATS

Les gouvernements qui s'attaquent aux problèmes complexes de la criminalité liée aux espèces sauvages et du développement ne peuvent résoudre seuls les problèmes.

Le GWP bâtit des partenariats stratégiques en mettant à profit des actions des principaux acteurs internationaux contre le commerce illicite d'espèces sauvages à l'échelle mondiale, et en coordonnant les investissements des bailleurs de fonds pour améliorer la conservation de la biodiversité, la gestion des ressources naturelles, le développement du tourisme et la réduction de la pauvreté.

En travaillant avec des partenaires des pays en développement et de la communauté internationale des bailleurs de fonds, le GWP est en mesure de coordonner efficacement les effets à travers la chaîne d'approvisionnement du commerce lié aux espèces sauvages.

Voici quelques exemples d'engagement des partenaires du GWP :

- Coordonner et appuyer le soutien d'activités spécifiques de l'ICCWC visant à promouvoir une application efficace des lois à l'échelle nationale et internationale.
- Soutenir une initiative de l'ONU sur la faune qui coordonne et exploite tous les efforts actuellement accomplis séparément par la CITES, le PNUE, le PNUD et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).
- Mener des activités pour lutter contre le trafic maritime de produits dérivés d'espèces sauvages provenant d'Asie ou d'Afrique en collaboration avec les gouvernements nationaux, les partenaires de l'ICCWC[1], les partenaires de United for Wildlife, les organes chargés du maintien de l'ordre, et des parties prenantes du secteur privé.

1 Les partenaires de l'ICCWC comprennent la Banque mondiale, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Interpol, l'Organisation mondiale des douanes, et CITES.

PARTENAIRES NATIONAUX DU GWP

Pays	Partenaires d'exécution
Afghanistan	Agence nationale de protection de l'environnement ; Ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et de l'Élevage ; Société pour la conservation de la vie sauvage (Wildlife Conservation Society - WCS)
Afrique du Sud	Département des Affaires environnementales du Ministère de l'Environnement
Botswana	Ministères de l'Environnement, de la Préservation des Ressources naturelles et du Tourisme ; de l'Agriculture ; les Conseils de Kgalagadi/Ganzhi
Cameroun	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable ; MINDEF ; MINF ; UICN
Éthiopie	Autorité éthiopienne de conservation de la vie sauvage
Gabon	Agence nationale des parcs nationaux / Direction générale de l'environnement et de la protection de la nature
Inde	Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Changement climatique
Indonésie	Ministère de l'Environnement et des Forêts ; Police nationale indonésienne ; WCS
Kenya	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et des Ressources naturelles ; Kenya Wildlife Service
Malawi	Ministères des Ressources naturelles, de l'Énergie, et des Mines ; Agriculture, Irrigation et Développement de l'eau ; Fondation des parcs africains
Mali	Projet Éléphants du Mali ; Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement durable ; Direction nationale des Eaux et des Forêts
Mozambique	Agence nationale des aires de conservation, Projet de restauration du parc naturel de Gorongosa ; Société pour la conservation de la vie sauvage (WCS)
Philippines	Bureau de gestion de la biodiversité-Département de l'Environnement et des Ressources naturelless
Rép. du Congo	Ministère de l'Économie forestière, du Développement durable et de l'Environnement
Tanzanie	Ministère des Ressources naturelles et du Tourisme – Division en charge de la faune sauvage
Thaïlande	Département des parcs nationaux, de la vie sauvage et de la protection des plantes ; UICN ; WWF
Vietnam	Ministères des Ressources naturelles et de l'Environnement ; Agriculture et Développement rural, Sécurité publique ; Justice
Zambie	Département national des parcs nationaux et de la faune
Zimbabwe	Ministère de l'Environnement, de l'Eau et du Climat

“Des partenariats solides sont essentiels pour faire face aux problèmes complexes et multisectoriels de la conservation de la vie sauvage. Le Vietnam s’est engagé à renforcer les partenariats existants et à en créer de nouveaux, à collaborer avec d’autres pays du GWP, à partager des expériences pour améliorer les résultats et préserver notre biodiversité et sauver les espèces menacées d’extinction.”

Dr. Hoang Thi Thanh Nhan, Directeur adjoint de l’Agence du Vietnam pour la conservation de biodiversity

« La crise actuelle du commerce illégal d'espèces sauvages est le reflet de la mauvaise gouvernance et du peu de valeur accordée à la faune sauvage, des profits lucratifs du commerce illicite et de la hausse de la demande de produits dérivés d'espèces sauvages. Nous espérons que le GWP, en partenariat avec de nombreux acteurs, combattra le crime lié aux espèces sauvages, impliquera les communautés dans la recherche de moyens de subsistance alternatifs durables et améliorera la gouvernance des ressources naturelles. »

Dr. Claudia Sobrevila
Chef de programme
pour le GWP, BM

www.worldbank.org/global-wildlife-program

Pour plus d'informations, contacter : gwp-info@worldbank.org

CRÉDITS PHOTOS: Villiers Steyn/Shutterstock, Johan Swanepoel/Shutterstock, David Brossard/CC by-SA 2.0 (couverture); Joel Shawn/Shutterstock (intérieur de la couverture); ist/CC by-SA 2.0, egorgrebnev CC 2.0 (p2); David Brossard/CC by-SA 2.0 (p6); Pauline Guilmot/CC by-NC-ND 2.0 (p15); pixelfusion3d/istockphoto (p18); Martin Harvey/WWF (p20); Sebastian Preusser/CC by-NC 2.0 (p23); abzerit/istockphoto (pp23-25). Autres photos : Global Wildlife Program et partenaires. ICÔNES: Cedric Villain, Dactrt, Gan Khoon Lay, Hea Poh Lin, misrlou, Mister Pixel, Ngeshlew, Oliviu Stoian, Vicons Design, Yugu Design/The Noun Project/CC by 3.0 (pp5-6).